

CONFÉRENCE DE LANCEMENT A HAUT NIVEAU DE LA NOUVELLE STRATÉGIE POUR LES DROITS DE L'ENFANT (2022-2027)

Suite à un large processus de consultation des enfants mené en 2021, recueillant les avis de 220 enfants dans 10 pays sur la nouvelle Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027), une délégation d'enfants - les « jeunes délégués » - participera également à la conférence de lancement à haut niveau à Rome les 7-8 avril 2022. Soutenus par la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe, la présidence italienne du Comité des ministres et Defence for Children International (DCI) Italie, les jeunes délégués seront présents et participeront activement à toutes les sessions plénières, conversations thématiques et événements informels. Leur participation est particulièrement importante puisque les enfants représentent à la fois la cible prioritaire et les principales parties prenantes de la Stratégie.

Afin que nous puissions tous garantir une expérience significative, sûre et positive pour les enfants, nous vous demandons de bien vouloir :

1. **Être conscient de la nécessité d'assurer un rapport de force équilibré entre les adultes et les enfants** : adopter une culture de soutien, de respect et de tolérance envers les enfants, s'engager dans une écoute active et ne jamais utiliser un langage ou faire des suggestions qui peuvent être perçus comme violents ou diminuants de quelque manière que ce soit ;
2. **Respecter le principe de non-discrimination** : contribuer à un environnement dans lequel tous les enfants se sentent en sécurité et inclus. Traiter tous les enfants avec respect à tout moment, indépendamment de l'âge, de la race, de la couleur, du sexe, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres, de l'origine nationale, culturelle, ethnique ou sociale, de la propriété, du handicap, de la naissance ou de tout autre statut ;
3. **Reconnaître chaque enfant comme un détenteur de droits** : reconnaître et respecter le concept de dignité attaché à chaque enfant en tant que détenteur de l'ensemble des droits de l'homme et en tant qu'être humain unique et précieux doté d'une personnalité individuelle, de besoins distincts, d'intérêts et d'une vie privée ;
4. **Gardez à l'esprit que la plupart des participants ont l'anglais comme deuxième langue** : veillez à parler clairement lorsque vous communiquez et, en particulier, lorsque des enfants participent à une session. Essayez toujours d'utiliser des mots simples que tout le monde puisse comprendre et montrez-vous respectueux des opinions des enfants ;
5. **Soyez respectueux envers les autres dans votre utilisation des réseaux sociaux** : ne postez pas de photos d'autrui, en particulier d'enfants, et ne communiquez pas leurs données privées sans avoir obtenu leur consentement préalable ;
6. **Soyez conscient et signalez toute situation pouvant représenter un risque pour les enfants** : assurez-vous de contribuer à un environnement transparent et sûr et soulevez toute préoccupation qui pourrait survenir.

Pendant la conférence, il se peut que des jeunes délégués vous contactent pour vous interviewer afin de réaliser leur propre reportage sur l'événement. Nous vous demandons d'être ouvert à cette possibilité et de donner votre consentement éclairé à vue.

N'oubliez pas que tous les adultes ont l'obligation de faire en sorte que les enfants se sentent en sécurité et respectés. Si vous avez des préoccupations ou des observations concernant les principes ci-dessus, veuillez vous adresser au membre compétent du personnel de la Division des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe - le nom d'une personne de référence en matière de protection de l'enfance sera communiqué à tous les participants à leur arrivée à l'événement.